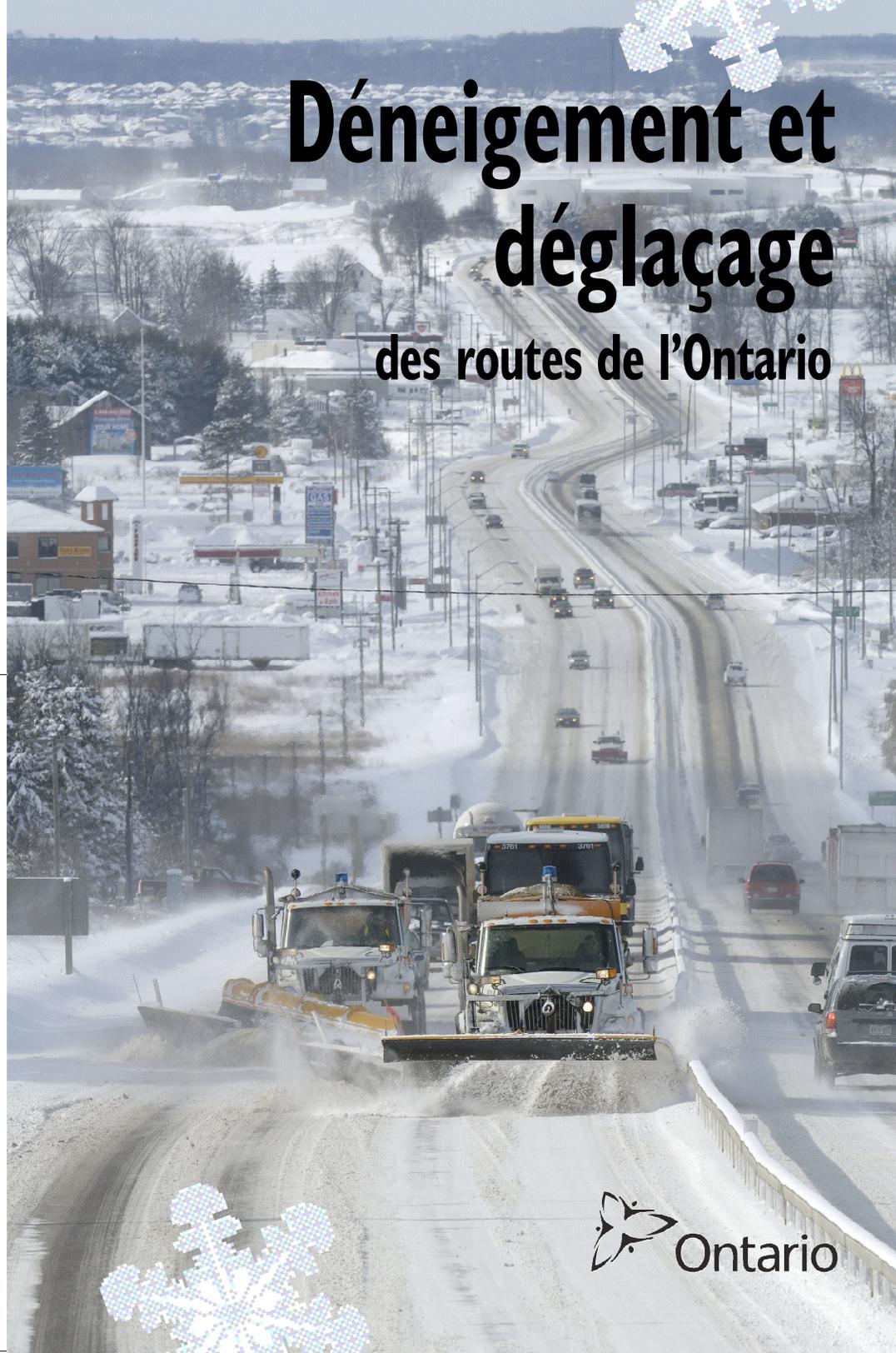


Déneigement et déglacage des routes de l'Ontario



Il est possible de trouver la brochure *Déneigement et déglçage* en ligne, à l'adresse suivante :
www.ontario.ca/laconduiteenhiver

Normes de déneigement et de déglçage

Les normes ontariennes en matière d'enlèvement de la neige et de la glace sont conformes aux pratiques exemplaires en usage en Amérique du Nord. La rapidité avec laquelle les routes sont dégagées dépend de la densité de la circulation et du type de routes.

Une tempête violente ou qui dure longtemps peut retarder le retour aux conditions normales, malgré tous les efforts des équipes d'entretien des routes.

Le déblaiement commence promptement après une tempête, la priorité étant accordée aux autoroutes importantes. Huit heures peuvent d'écouler avant que les chasse-neige et les salières atteignent toutes les bretelles et les routes à faible circulation.

Les normes de contrôle relatives à l'enlèvement de la neige et de la glace indiquent un temps donné pour que les routes soient rétablies à un état normal à la suite de la fin d'une tempête.

La norme varie selon le volume de la circulation et le type de chaussée. Par exemple, la norme est de huit heures pour les routes où la circulation est dense. Certaines routes moins fréquentées sont maintenues dans des conditions de neige damée tout au long de l'hiver.



La rapidité avec laquelle les routes sont dégagées dépend de la densité de la circulation et du type de route.

Pour en savoir plus sur l'état des routes de la province, appelez le :

Centre d'appels provincial – MTO INFO
1-800-268-4686

RGT : 416-235-4686

ATS provincial : 1-866-471-8929

ATS, région de Niagara: 905-704-2426

Vous pouvez également obtenir ces renseignements en composant les numéros inscrits dans les pages bleues de votre annuaire OU sur Internet, à l'adresse suivante :

www.ontario.ca/laconduiteenhiver

Vérifiez l'état des routes et soyez prudent.



Contrats de déneigement et de déglacage

Le ministère des Transports établit les normes relativement aux services de déneigement et de déglacage. De plus, le Ministère surveille les opérations avant, pendant et après les tempêtes. Le ministère des Transports établit les normes relativement aux services de déneigement et de déglacage. Ceux qui n'y satisfont pas s'exposent à de lourdes pénalités, y compris la perte de leur contrat.

Adaptez votre conduite aux conditions de l'hiver

En Ontario, l'hiver représente tout un défi pour les automobilistes ainsi que pour le personnel et les entrepreneurs du ministère des Transports qui ont la responsabilité des opérations de déneigement et de déglacage des routes provinciales.

La sécurité des usagers est une priorité absolue pour le ministère des Transports. Nous faisons tout en notre pouvoir pour favoriser la sûreté des routes et pour fournir au public un service d'entretien hivernal efficace.

Toutefois, les conditions climatiques sont imprévisibles, les véhicules sont mis à rude épreuve et les conducteurs doivent manœuvrer avec beaucoup d'adresse. Prenez le temps de bien vous préparer à prendre la route et adaptez toujours votre vitesse aux conditions de du moment.





- Restez à bonne distance derrière les chasse-neige.
- Il ne faut jamais dépasser un chasse-neige à droite. Ce type de dépassement pourrait entraîner une collision grave, voire mortelle.

Faites place aux chasse-neige

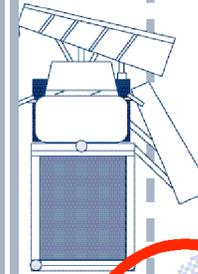
Restez à bonne distance des véhicules d'entretien lorsque leurs gyrophares bleus sont allumés. Pour bien faire leur travail, les chasse-neige et les camions épandeurs de sel et de sable se déplacent plus lentement que les autres véhicules. La visibilité du conducteur de chasse-neige est très limitée par temps de poudrierie et il peut être dangereux de dépasser ces véhicules. Il est dangereux de doubler.

Déneigement

Le déneigement par échelons est effectué par des chasse-neige qui déblaient toutes les voies d'une route dans la même direction. Même s'il présente parfois des inconvénients pour les automobilistes, le déneigement par échelons constitue la méthode de déneigement la plus sécuritaire et la plus efficace pour les routes à voies multiples.

Ne jamais doubler un chasse-neige! Il est extrêmement dangereux de doubler ces chasse-neige ou de se faufiler entre eux en raison de la visibilité nulle provoquée par la poudrierie et de l'épaisseur de l'amas de neige qui passe d'un chasse-neige à l'autre.

Des collisions avec des camions et des chasse-neige ont provoqué des pertes de vie.



Dépasser un chasse-neige est dangereux, car...

- les larges lames des chasse-neige s'étendent à un mètre ou plus devant et à droite du véhicule, et même souvent dans la voie de droite;
- à l'avant, les chasse-neige sont plus larges qu'ils ne le paraissent, vus de derrière;
- même à une faible vitesse de déneigement, le passage du chasse-neige laisse un nuage de neige légère et poudreuse qui limite grandement la visibilité;
- l'état de la chaussée est toujours meilleur derrière le chasse-neige que devant.

Lorsque vous voyez que le gyrophaire bleu d'un chasse-neige est allumé, restez à bonne distance.

Lorsque vous croisez un chasse-neige, roulez le plus loin possible de la ligne centrale de la chaussée, de la façon la plus sécuritaire possible.

NE DÉPASSEZ PAS UN CHASSE-NEIGE À DROITE!

Pour faire fondre la neige et la glace

Le sel de voirie est l'une des substances les plus efficaces pour le contrôle de la neige et de la glace. L'application de sel au moment opportun empêche la neige et la glace d'adhérer à la chaussée. On procède souvent au salage au début d'une tempête pour faciliter les opérations de déblayage. À certains endroits, le liquide de déglacage est appliqué directement sur la chaussée pour empêcher le givre.



Le sable, le sel et les liquides de déglacage jouent un rôle important dans le maintien de la sécurité sur les routes.

Le sel de voirie, combiné au soleil, à la circulation et aux températures plus chaudes de la journée, aide aussi les chasse-neige à enlever la glace et la neige damée. Vous remarquerez peut-être que le sel est déposé en lisière le long du centre ou du point le plus élevé de la route, ce qui permet la répartition du mélange d'eau salée sur toute la chaussée. Le mélange d'eau salée ainsi obtenu se répand sur toute la chaussée. Il s'agit de la façon la plus efficace et la plus rentable d'utiliser le sel.

Le ministère des Transports cherche des moyens de limiter et de réduire l'usage du sel et de diminuer son impact sur l'environnement tout en assurant la sécurité sur les routes.

Autre moyen d'accroître la traction

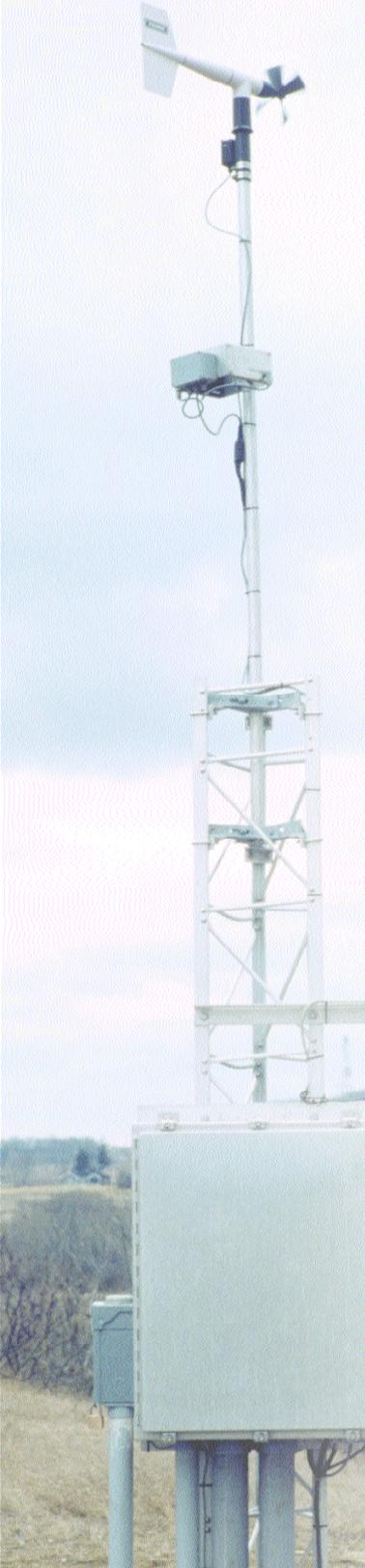
Le sable sert à assurer la traction sur les surfaces glissantes. Contrairement au sel, il ne fait pas fondre la neige et la glace.

On utilise le sable surtout quand il fait trop froid pour que le sel soit efficace. On utilise aussi le sable à des températures plus élevées si on a immédiatement besoin de traction, en particulier sur les plan inclinés, dans les courbes, sur les ponts, aux intersections et sur les routes recouvertes de neige durcie. Il faut redoubler de prudence lorsque l'on circule dans de telles conditions.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'efficacité du sel diminue considérablement en dessous de -12°C . Voilà pourquoi il est difficile de dégager complètement la chaussée lorsqu'il fait très froid.





Améliorations techniques

Le ministère des Transports continue d'améliorer les opérations de déneigement et de déglçage. Voici quelques-unes des technologies utilisées actuellement :

- Des liquides de déglçage sont ajoutés au sel répandu pour faire fondre plus vite la glace et la neige. La plupart du temps, le sel « pré-mouillé » adhère mieux à la chaussée et il est plus efficace, à de basses températures, que le sel sec.
- Les capteurs d'information routière et météorologique aident le personnel et les entrepreneurs à prendre les meilleures décisions qui soient dans les plus brefs délais en ce qui concerne l'entretien des routes, l'hiver.
- Des systèmes stationnaires automatisés de déglçage peuvent prévenir des situations de chaussée glissante.
- Des équipements de contrôle électronique pour l'épandage permettent d'assurer une distribution adéquate du sel.
- Des systèmes de localisation des véhicules en temps réel permettent de gérer les opérations de déneigement et de déglçage.
- Le liquide de déglçage répandu sur la route avant les tempêtes d'hiver reste en place, fait fondre la glace et aide à rendre le déneigement plus efficace au début d'une tempête.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La police est habilitée à fermer des routes. Il arrive parfois que la mesure la plus sécuritaire et la plus appropriée consiste à fermer une route jusqu'à ce que les conditions météorologiques s'améliorent suffisamment pour permettre le déneigement et le déglçage.



Conditions changeantes de la route

Les équipes d'entretien des routes surveillent les conditions météorologiques et l'état des routes jour et nuit, sept jours par semaine, et ce, tout au long de l'hiver. Les équipes mettent à jour leurs rapports sur l'état des routes au moins quatre fois par jour, en tenant compte des fermetures de routes et des changements dans les conditions météorologiques. Malgré les meilleurs efforts du service de contrôle de déneigement et de déglçage, il arrive que les conditions météorologiques exceptionnelles retardent le dégagement rapide des routes.

Fermetures de routes

Des conditions météorologiques extrêmes peuvent entraîner des fermetures de routes. Respectez les fermetures de routes et ne vous aventurez pas sur des routes fermées avant leur réouverture. Pour votre propre sécurité, respectez toujours les barrières et les panneaux d'urgence indiquant des fermetures de routes, et suivez les directives de la police. N'oubliez pas qu'il est illégal de conduire sur une route fermée.

Véhicules d'urgence

La police, les pompiers et les ambulanciers répondent tous les jours à des appels d'urgence. Le temps perdu pour se rendre à destination pourrait signifier la différence entre la vie et la mort. Respectez les feux clignotants rouges et bleus et les sirènes.

Dégagez la route, rangez-vous à droite et arrêtez votre véhicule. C'est la loi.

